

**Aux membres
du Conseil intercommunal de
l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

**Mardi 25 avril 2023, 20h00
Echallens, aula des Trois-Sapins**

Ordre du jour :

00. Ouverture de la séance
01. Procès-verbal de la séance du 7 février 2023
02. Communications du président du Conseil intercommunal
03. Communications du Comité de direction
04. Préavis 01-2023 Comptes 2022
05. Préavis 02-2023 Gestion 2022
06. Préavis 03-2023 Crédit de construction - extension du collège de Poliez-Pittet
07. Communications (2^e partie)
08. Divers et propositions individuelles

Veillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :

F.-D. Grossen



Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) pour affichage
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 13 avril 2023

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.